

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE DISPONIBLE AVEC LA PRÉSENTE PROMOTION (POUR PIÈCES DE RECHANGE UNIQUEMENT; HORS TRAVAUX ET MAIN D'ŒUVRE)

Cette garantie supplémentaire concerne spécifiquement le produit acheté, et elle est limitée aux conditions générales expliquées ici.

"Pour profiter de la garantie supplémentaire disponible avec cette promotion, le produit doit être enregistré dans un délai de 60 jours suivant la date d'achat en appelant les numéros de téléphone indiqués dans le matériel fourni avec le produit ou en visitant le site Internet spécifique à la promotion www.GaranPlus.eu. En variante, vous pouvez vous rendre dans la section Service du site Internet du pays de la marque achetée (NB: ENTRER SUR LES SITES INTERNET DU PAYS DE RÉFÉRENCE : PAR EXEMPLE POUR L'ITALIE : WHIRLPOOL.IT, INDESIT.IT, HOTPOINT.IT, etc.)"

La période de validité de cette garantie supplémentaire est indiquée dans le matériel promotionnel fourni avec le produit. La période débute à la date d'achat du produit, comme indiqué sur le document d'achat (en gardant à l'esprit que l'enregistrement est obligation pour l'activation correspondante).

En cas de défauts déjà présents au moment de la livraison, le client a le droit - pour toute la durée de cette garantie promotionnelle supplémentaire - d'obtenir les pièces détachées correspondantes. Seule la pièce détachée elle-même est gratuite. Les frais de main d'œuvre et les autres coûts résultant de l'intervention ne sont pas couverts par cette garantie supplémentaire et doivent donc être pris en charge par le client.

En outre, afin de profiter des avantages de cette garantie, le client doit contacter et faire appel au service Client agréé par Whirlpool EMEA SpA ou ses filiales dans les différents pays. Les références sont énumérées dans la section Service sur le site Internet du pays de la marque achetée.

Cette garantie supplémentaire n'est pas valable (et le fabricant est tenu de fournir des pièces de rechange) en cas d'utilisation non-domestique du produit ou si son installation, son entretien ou son utilisation ne sont pas conformes aux instructions fournies, ou en cas de maintenance incorrecte, de maintenance réalisée par un personnel non-autorisé ou de l'utilisation de pièces de rechange non originales.

À l'exception de l'Union européenne, cette garantie supplémentaire est valable uniquement quand le produit est utilisé dans le pays où il a été acheté.

Si le document d'achat n'a pas été téléchargé quand le produit a été enregistré, mais que le client a besoin de bénéficier des avantages de cette garantie limitée, il/elle doit présenter une preuve d'achat originale avec la confirmation d'enregistrement du produit, qui doit clairement

faire référence au produit pour lequel une intervention est demandée. Par conséquent, cette garantie supplémentaire n'est pas valable si le numéro de série sur le produit a été enlevé, altéré ou s'il est difficile à vérifier

Pour votre information, rappelez-vous que dans certains pays, et contre paiement, Whirlpool fournit des services d'assistance supplémentaires couvrant une partie des situations non couvertes par la présente garantie supplémentaire (comme expliqué dans le présent document).

AUTRES POINTS NON COMPRIS DANS LA GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE

Outre les points mentionnés ci-dessus, sont également exclus:

1. Les dommages, taches, détériorations ou décolorations dus à l'usure du temps ou provoqués par l'exposition à des substances chimiques, à la rouille ou à l'oxydation de surfaces en acier inoxydable.
2. La réparation ou le remplacement de fusibles.
3. Les ampoules, filtres à air/eau, et toute autre pièce consommable ou pièce soumise à l'usure.
4. Dommages esthétiques/opérationnels ou défauts du produit ou des pièces de rechange individuelles, tant causés directement, indirectement, accidentellement ou délibérément du fait d'une catastrophe, d'un traitement incorrect du produit, de vol, d'accidents, d'altérations, d'utilisation incorrecte, de déménagement, d'utilisation négligente, d'incendie, d'inondation, de tremblement de terre, de cas de force majeure, d'installation incorrecte, d'installation non conforme aux réglementations relatives aux systèmes électriques et hydrauliques locaux, d'utilisation de produits non approuvés par Whirlpool.
5. Réparations nécessaires sur des pièces ou systèmes pour cause de modifications non-autorisées apportées au produit.
6. L'ébréchure des surfaces en verre ou en vitro-céramique des appareils (plaques de cuisson, fours, etc.).